



DELIBÉRATION N°113
CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUILLET 2023

DEL 2023.07.05/113

Thème :

**RESSOURCES
HUMAINES**

Objet :

**Modification du
tableau des emplois**

Convocation :

Date : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 21

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 26

Le **mercredi 05 juillet 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Éric PEYTHIEU, Catherine VALDENNAIRE, André MARTIN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Christian JULLIEN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Christian FERRUS donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Maud GADÉ donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS
René MICHEL donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Annie ASTIER-CONVERSESET donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO
Christophe OSTI donnant pouvoir à Alexis LALANNE
Aïcha CHERIF donnant pouvoir à Aurore MARCHAND

Absents excusés :

Élisa FAURE, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, René MICHEL, Corinne FAURE-BRAC, Annie ASTIER-CONVERSESET, Christophe OSTI, Aïcha CHERIF.

Absent :

Sandrine CORDIER, Richard NUSSBAUM

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_113-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

Rapporteur : Monsieur le Maire

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 ;
- VU** le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L. 313-1 ;
- VU** le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés ;
- VU** l'arrêté n°492-2020 du 31 décembre 2020 portant établissement des lignes directrices de gestion de la Ville et du CCAS de Briançon ;
- VU** l'arrêté n°2023.06.07/620 du 7 juin 2023 établissant le tableau annuel des avancements de grades pour l'année 2023 ;
- CONSIDERANT** l'avis des membres du Comité Social Territorial réuni le 28 juin 2023 ;
- CONSIDERANT** la nécessité de modifier le tableau des emplois afin de pouvoir procéder aux avancements de grades au titre de l'année 2023 et aux différents recrutements prévus ;
- CONSIDERANT** que suite à la réussite à l'examen professionnel d'un agent au grade d'agent de maîtrise, il est proposé de le nommer et donc de transformer l'emploi permanent à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en un emploi permanent à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise ;
- CONSIDERANT** la nécessité de créer deux postes permanents dans le cadre d'emploi des adjoints techniques, à temps non complet 50% (17h30 hebdomadaires) pour répondre aux besoins de recrutement au sein des services techniques ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De modifier le tableau des emplois de la Ville de Briançon ainsi qu'il suit :

Immatriculation	N°Poste	Ancien grade de référence	Nouveau grade de référence
4784	150	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
1309	157	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
2441	133	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
0221	130	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
4268	76	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
3417	163	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe
3474	127	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal
0622	13	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe
7908	24	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe
044	1	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_113-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

- De transformer le cadre d'emploi de référence du poste suivant :

Immatriculation	N°Poste	Ancien grade de référence	Nouveau grade de référence
5687	42	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Agent de maîtrise

- De créer les postes permanents à temps non complet suivants :

Immatriculation	N°Poste	Emploi	Cotation
En attente recrutement	205	Cadre d'emploi des adjoints techniques Emploi à temps non complet 50% (17h30 hebdomadaires)	Groupe C3 IFSE
En attente recrutement	206	Cadre d'emploi des adjoints techniques Emploi à temps non complet 50% (17h30 hebdomadaires)	Groupe C3 IFSE

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_113-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

• **D autoriser Monsieur le Maire**, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

RESSOURCES HUMAINES DEL 2023.07.05/113

PUBLIÉE LE : **12 JUL. 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

